

24 février 2025

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans sa réponse à la [question parlementaire n°1808 du 20 janvier 2025](#), la Ministre de la Justice, Elisabeth Margue, a déclaré que le ministère de la Justice ne dispose pas de statistiques détaillée sur l'évolution du nombre de citoyens possédant, à côté de la nationalité luxembourgeoise, une ou plusieurs nationalités étrangères. La Ministre a fait référence à l'article 83 de la loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise, qui stipule que : « Sous réserve des conventions internationales et lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg, toute personne possédant, outre la nationalité luxembourgeoise, une ou plusieurs autres nationalités, est considérée par les autorités publiques luxembourgeoises comme possédant exclusivement la qualité de Luxembourgeois. » Le ministère de la Justice publie uniquement chaque année le nombre des personnes qui ont obtenu la nationalité luxembourgeoise à la suite des procédures de naturalisation, d'option et de recouvrement. La liste exhaustive des statistiques pour l'année 2024 peut être consultée sur [le site Internet du ministère](#).
- L'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA) a publié [un glossaire de termes de formation](#) afin de permettre à toutes les parties prenantes impliquées dans l'amélioration de la qualité de la formation d'utiliser des termes communs.

Publication EMN:

Nous avons le plaisir d'annoncer la publication de [l'étude de l'EMN intitulée « Illegal employment of third-country nationals: 2017 - 2022 situation analysis »](#).

Nous tenons également à souligner que la modification la plus importante de la législation nationale a eu lieu après la période de référence, à savoir en septembre 2023.

Chiffre de la semaine: 597

En 2024, un total de 597 personnes ont obtenu la nationalité luxembourgeoise par option, après avoir accompli les engagements résultant du contrat d'accueil et d'intégration ou les modules d'introduction à la vie au Grand-Duché du Luxembourg, organisés dans le cadre du pacte citoyen du vivre ensemble interculturel. En comparaison, 388 personnes avaient obtenu la nationalité par cette voie en 2023, et 274 en 2022. Parmi les nationalités les plus représentées en 2024, on trouve les Turcs (64), les Russes (62), les Indiens (59) et les Marocains (42).

Source : [Ministère de la Justice](#)

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu**

Nous contacter :

Email : emn@uni.lu

LinkedIn : <https://lu.linkedin.com/company/european-migration-network-Luxembourg>

Site de l'EMN Luxembourg : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en